

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de BRIEY
Canton de LONGWY



Réunion du 27 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 55
Nombre de membres présents : 41
Nombre de pouvoirs : 10

Date de convocation : 21 septembre
2022

Date de publication sur le site internet :

12 OCT. 2022

Pour : 50
Contre : 0
Abstention : 0
Non-participation : 1

N°8

Objet : Fonds de concours annuel 2021 –
Cosnes et Romain (modernisation de
l'éclairage public)

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil du Grand Longwy Agglomération s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui lui a été adressée par le Président.

Etaient présents :

MMES BERTIN - BESSICH - CAILLET - CASTRONOVO - COLIN -
DI PELINO - FELTIN - FURGAUT - GOBERT (suppléante de M.
HERBAYS) - INIAL - LECLERC - LORIN-CRIDEL - NAILI - TOZZO -
WAGNER

MM ACETI - AGOSTINI - BOURGUIGNON - BOUZAD (à partir du
point n°12) - DE CARLI - DIDELOT - FONTAINE - FOURNEL -
GIARDI - HAMEN (jusqu'au point n°12) - HUARD - JACQUE -
JACQUET - KARLESKIND - KARRA - LOMBARDI - MARINI -
MICHEL - ORSUCCI (jusqu'au point n°15) - PIERMANTIER -
PRONESTI - ROUSSEAU - SACHER - SERVAGI - WEBER -
WILMIN - ZOLFO

Excusés :

M. ALLIERI donne pouvoir à MME LORIN-CRIDEL
M. ARIES donne pouvoir à M. BOURGUIGNON
MME BOSIZIO
M. HAMEN donne pouvoir à M. ROUSSEAU (à partir du point n°13)
MME JOLY donne pouvoir à M. SACHER
M. LENOBLE
M. MBAYE donne pouvoir à MME FURGAUT
M. ORSUCCI donne pouvoir à M. JACQUET (à partir du point n°16)
M. PLUVINET donne pouvoir à M. ACETI
M. RAULLET donne pouvoir à M. SERVAGI
MME RICHARD donne pouvoir à M. MICHEL
M. RIGHI donne pouvoir à M. PIERMANTIER
MME SEBAA donne pouvoir à M. LOMBARDI
MME RACADOT donne pouvoir à M. WILMIN

Absents :

MME ETIENNE

M. HAMEN est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Par délibération en date du 31 Mars 2022, le conseil communautaire a renouvelé la mise en place d'un fonds de concours annuel de 15 000 € pour accompagner les communes dans leurs programmes d'investissement.

L'opération consiste en la transformation de l'éclairage public existant énergivore en un éclairage LED afin d'inscrire la commune dans une démarche de maîtrise et d'abaissement de la consommation d'énergie, de diminution des pollutions lumineuses nocturnes.

Montant des opérations : 183 880.50 € HT

Date de délibération : 6 juillet 2022

Début des travaux : aout 2022

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le

ID : 054-245400262-20220927-20220927D8-DE



Plan de financement prévisionnel (en € HT) :

Travaux	183 880.50 €	Conseil départemental 54	80 000 €
		SDE	25 000 €
		Grand Longwy Fonds de concours 2022	15 000.00
		Commune de Cosnes et Romain Autofinancement	63 880.50 €
TOTAL HT	183 880.50 € HT	TOTAL HT	183 880.50 € HT

Il est proposé d'accorder les fonds de concours 2021 de 15 000 € sur cette opération.

VU l'article L5216-5 VI du code général des collectivités territoriales ;

Après avis favorable de la commission Finances et Ressources Humaines du 12 septembre 2022 ;

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ACCORDE** à la commune de Cosnes et Romain un fonds de concours de 15 000 € pour l'action susvisée et pour l'année 2021.
- **DIT** que les sommes pour l'année 2022 ont été inscrites au budget, et que ces sommes seront versées sur présentation des justificatifs exigés (selon le plan de financement définitif, elles peuvent être réduites à due concurrence).



Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits

Le Président
Serge DE CARLI